



Rez-de-chaussée surélevé, sud : salle des machines ou salle de broyage (son, semoule, farine).

IVR82\_19920100563PA

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation